



MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE, HYGIENE ET PREVOYANCE SOCIALE
SECRETARIAT-GENERAL A LA SANTE PUBLIQUE ET HYGIENE
Programme National de l'Hygiène aux Frontières « PNHF »
Direction Nationale

N° MSPHS.1254/PNHF/CI/JN/ 157 /NMW/2026

Kinshasa, le 08 JUIN 2026

**NOTE A L'ATTENTION DE LA COMMUNAUTE
DU COMMERCE EXTERIEUR,**

Conformément au Décret N°15/019 du 14 Octobre 2015 instituant le Guichet Unique du Commerce Extérieur, à la Note Circulaire Interministérielle n°003/CAB/MIN/FINANCE/2025 du 17/12/2025, relative à la transmission électronique obligatoire de liasse documentaire du système informatique du GUICE et enfin à la lettre n° SEGUCE/YL/GMT/102/2026 du 12 Mars 2026, relative à la demande de transmission du spécimen du sceau pour paramétrage sur la plateforme du Guichet Unique Intégral du Commerce Extérieur ;

Nous portons à la connaissance de toute la Communauté du Commerce Extérieur, de la mise en place et de l'application obligatoire de la procédure des actes de santé publique conformément à l'Arrêté Ministériel n°1250/CAB/MIN/SPHPS/SEM/ARR/CJG/OBM/24/2025 du 11/04/2025, fixant les taux des frais d'intrants de Désinsectisation, Désinfection, Décontamination et Dératisation des moyens de transport aux frontières.

SEGUCE RDC SA				
Date	10/06/26	N° Courrier	379116	
CA		SEGUCE		
Destinataires	Copie	Destinataires	Original	Copie
PCA		DG		
ADMIN		DGA		
		SG		
		DF		
		RESF OPS		
		QHSE		
		RSTN		
		COMM.		
		SOGET		
		SEC		
		COMPT.		

Pour la Directrice Nationale en mission,

Dr MALENGO LEMBANI Gilbert
Directeur National Adj

